

Les trois premières espèces d'animaux offertes à Abraham étaient donc très-communes en Égypte. On ne peut l'affirmer aussi positivement pour la quatrième, c'est-à-dire pour le chameau, énuméré aussi par Moïse dans les présents des Pharaons. C'est là, contre le récit biblique, une difficulté que nous devons maintenant résoudre.

Le chameau, *kamaal* (1), ne paraît jamais, il faut le reconnaître, sur les monuments figurés. S'ensuit-il qu'il était inconnu ou même seulement très-rare en Égypte? Nullement. Nous ignorons encore pourquoi on ne le représentait jamais, mais il est certain que des règles, jusqu'ici inconnues, empêchaient les artistes de reproduire certains êtres du règne animal, comme les poules (2), qu'on élevait pourtant en grand nombre et qu'on offrait même en sacrifice à Anubis (3). Il en était de même des chats (4). On ne peut donc pas conclure de l'absence du chameau sur les monuments qu'il n'existait pas en

(1) Papyrus Anastasi I. Voir Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 220, et *Études sur l'antiquité historique*, p. 404; Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, 1875, p. 123.

(2) Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, p. 399. Les coqs, qu'on rencontre dans certaines collections égyptiennes, sont tous de travail grec, *id.*, p. 400. Une représentation de Beni-Hassan, *Denkmaeler*, II, 12, paraît contenir deux poules sur une table de festin. Si ce sont réellement des poules, c'est la seule exception connue.

(3) Celles qui étaient couleur de safran et blanches. Plutarch. *Isis et Osiris*, 61.

(4) Le chat, *meou*, date des plus anciennes époques. Il se trouve mêlé à des mythes très-importants; on l'élevait dans les temples et nous possédons des momies de plusieurs d'entre eux. Il était également très-répandu comme animal domestique. Il paraît, à la vérité, dans l'écriture hiéroglyphique, comme déterminatif de son nom, mais il ne s'est pas encore rencontré sur les monuments figurés. Voir Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, p. 398-399. Le nom de *Tameou*, « la chatte, » était assez usité comme nom de femme.

Égypte. Il y existait certainement du temps des Ptolémées (1) et pendant la période romaine : Athénée (2) nous apprend que des chameaux, attelés à des chariots, figurèrent dans la grande fête donnée par Ptolémée Philadelphe et cependant on ne les voit pas non plus alors sur les monuments. Il était d'ailleurs impossible que les Égyptiens ne connussent point depuis de longs siècles un animal très-commun chez leurs voisins, les Arabes (3), et sans lesquels les déserts de l'Afrique du nord seraient inhabitables. Aussi est-il certain que l'Égypte employait le chameau dès la plus haute antiquité : d'anciens textes nous apprennent qu'on le dressait à danser, *kenken*, et qu'on lui faisait porter les marchandises (4); l'Exode en parle comme d'un animal domestique de l'Égypte (5). Enfin la géologie confirme d'une façon irréfragable l'antiquité du chameau dans la vallée du Nil : Hekekyan-bey, dans les fouilles qu'il a exécutées en ce pays, a découvert, à une très-grande profondeur, des ossements de dromadaires, au milieu de restes d'autres quadrupèdes (6). Il y avait donc des chameaux en Égypte à l'époque du voyage d'Abraham, et il était naturel que le roi lui offrît la monture qui devait lui être la plus utile pour son retour dans la terre de Chanaan (7).

(1) Une coupe de travail égyptien trouvée à Citium et actuellement au Louvre, représente un dromadaire parmi les sujets égyptiens. Voir Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, p. 447.

(2) Athénée, *Deipnosoph.*, v 5. Voir aussi Lucien, *Prometheus in verbis*; Chabas, *Études sur l'antiquité*, p. 400-401.

(3) Voir Chabas, *Études sur l'antiquité*, p. 403.

(4) Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, p. 408-412.

(5) Exod. ix, 3.

(6) Lyell, *l'Ancienneté de l'homme prouvée par la géologie*, trad. Chaper, 2^e édit. Paris, 1870, p. 41.

(7) M. Chabas, dans ses *Inscriptions des mines d'or*, p. 22, avait nié,